

Les porteurs du projet

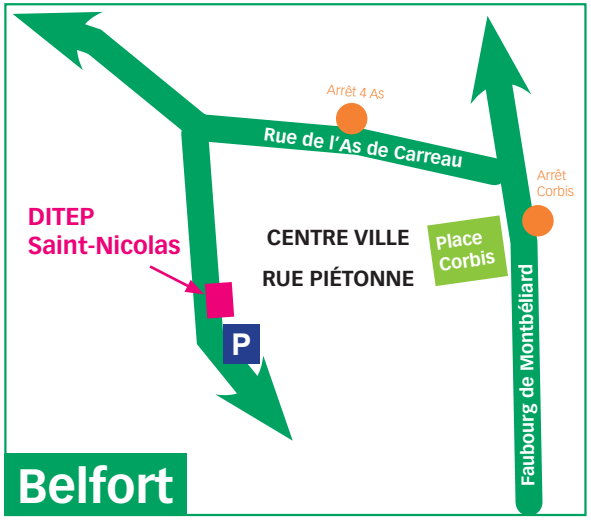
- **l'Éducation Nationale ;**
- **l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté ;**
- **le Département,**
  par ses différents services : MDPH, Aide Sociale à l'Enfance, Protection Maternelle et Infantile… ;
- **la Fondation Arc-en-Ciel**,
  au travers de son Dispositif ITEP.

Les partenaires

- la Maison Départementale des Personnes Handicapées ;
- l'école maternelle Bartholdi ;
- le secteur de la petite enfance ;
- les professionnels de santé libéraux ;
- la pédopsychiatrie ;
- le Centre d'Action Médico-sociale Précoce.

Contactez-nous

DITEP Saint-Nicolas
Pôle d'accompagnement maternelle
7 rue Louis Plumeré - 90000 Belfort
Tél : 03 84 21 58 22
Mail : sessad-itep@institut-saintnicolas.fr



Fondation Arc-en-Ciel, service communication, juin 2020

Éducation Nationale
Mail : ce.ien-ash.dsden@ac-besancon.fr

MDPH
Mail : contactmdph90@territoiredebelfort.fr

Suivez nos actualités sur :
www.fondation-arcenciel.fr

Pôle d'Accompagnement Maternelle



Fondation arc en ciel

en partenariat avec

Région académique BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Territoire de Belfort Le Département

ARS Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

Le public concerné

- Le Pôle d'Accompagnement Maternelle s'adresse à de **jeunes enfants de 3 à 6 ans** présentant des **difficultés** ou des troubles du comportement ne leur permettant pas de **se socialiser** et mettant en péril leurs premières années de scolarité.
- **L'orientation** vers le Pôle pourra être demandée par : la MDPH, la PMI, les écoles maternelles, ou les parents, sans obligation de notification.
- **L'admission** sera décidée conjointement par les porteurs du projet.



L'accompagnement

- Il s'agit de proposer, de manière transitoire, des modalités adaptées aux besoins et au projet de l'enfant.

> **temps individuels**

> **temps en petit groupe**

> **temps en groupe dans la classe de référence**



Les professionnels

L'équipe pluridisciplinaire est composée de professionnels issus de la **Fondation Arc-en-Ciel et de l'Éducation Nationale**

- enseignant, éducateur de jeunes enfants, orthophoniste, psychomotricien, psychologue, médecin pédopsychiatre -

ayant tous une expérience confirmée auprès de jeunes enfants.

Les modalités d'action



Un accompagnement adapté permettant aux enfants d'être accueillis au sein d'une école maternelle.



Une équipe mobile ayant pour mission de soutenir, au sein des écoles du département, les parcours d'enfants présentant des difficultés de comportement.



Un dispositif ressource, en terme de formation, à destination des différents partenaires participant à l'accompagnement de ces enfants.